

le Mag infos

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DU PAYS-HAUT



02
hiver 2020



solidarité

citoyen

terre de vie



Madame, Monsieur,

Si vous avez en main cette publication, c'est que vous êtes certainement un habitant d'une des communes composant le territoire de la Communauté de Communes Cœur du Pays-Haut.

La principale difficulté pour une communauté de communes, vis-à-vis des citoyens, c'est son identité. En effet, on connaît le nom du Maire, celui du Président de la République, peut-être celui de son député et... c'est tout.

Mais bien plus important que les noms, c'est à quoi ils servent ! Le Maire on sait... plus ou moins, mais on sait généralement à qui s'adresser pour bon nombre de demandes: pour l'école, la voirie, les nuisances de voisinage, l'éclairage public, les ordures ménagères, la sécurité routière, les démarches administratives, des certificats de toutes sortes, le mariage ou le PACS... et effectivement toutes ces questions relèvent généralement des compétences des élus communaux. Une municipalité dispose de ce que l'on appelle une compétence générale.

Mais depuis plusieurs années, l'organisation territoriale a permis, mais aussi parfois obligé, les mairies à transférer des compétences à des intercommunalités. Il peut aussi bien s'agir d'un syndicat (des eaux, d'assainissement, de collecte ou traitement des ordures ménagères) ou d'un regroupement de communes qui va prendre en charges un bloc de compétences qui peut varier d'une intercommunalité à une autre.

Et là, avouons que peu d'habitants connaissent le rôle de leur intercommunalité. Il y a bien sûr les statuts qui définissent ces compétences, mais qui a vraiment envie de lire des statuts ?

Alors plutôt que de vous faire une liste à la Prévert, je vais essayer ici de vous présenter quelques principales actions concrètes de la communauté de communes sur l'année 2019, ou tout du moins celles qui touchent la vie de tous les jours de la majorité de ses habitants.

L'éclairage public: très gros chantier qui a permis de changer la quasi-totalité des anciennes lampes par des LEDs. Sur l'ensemble du territoire, c'est plus de 5000 points lumineux qui ont été remplacés pour une économie de



65% de l'électricité consommée! Cette action a amélioré les conditions d'éclairage et généré des économies financières importantes.

La maison de santé: depuis septembre 2019 à Audun-le-Roman, une maison de santé a ouvert ses portes à l'ensemble de la population. Il s'agit d'un équipement moderne qui améliore le parcours de santé des gens, et qui permet aux 23 professionnels installés de travailler en équipe. Cette réalisation labélisée par l'ARS (Agence Régionale de Santé) a été accompagnée de subventions de l'Etat, de la Région, de l'Europe et du Département. Le solde est pris en charge par les professionnels de santé à travers un loyer. Ainsi cette réalisation permet d'éviter un « désert médical » tout en préservant les finances intercommunales. Des actions sont d'ores et déjà engagées pour dupliquer l'opération sur le secteur de Bouligny - Joudreville - Landres - Piennes. En effet, ce secteur est confronté au même risque de voir partir à la retraite ses médecins à plus ou moins longue échéance.

L'enfance: si le Relais des Assistantes Maternelles (RAM) est intercommunal, presque toutes les communes ont décidé de transférer la compétence enfance à l'intercommunalité. Ainsi, c'est désormais Cœur du Pays-Haut qui gère les actions et les locaux pour le compte de ces communes. Le succès de ces équipements est réel. La demande en augmentation constante oblige à la mise en place de moyens supplémentaires avec un seul souci, celui de rendre le service le plus efficace au meilleur coût pour les parents.

L'animation personnes âgées: alors que nous avons depuis longtemps développé des actions vers l'enfance et la jeunesse, il fallait mettre en place une animation vers les personnes âgées. Depuis cette fin d'année, c'est désormais chose faite. En effet, le Département de Meurthe-et-Moselle a accepté de financer 50% des coûts d'une action pilote qui vise à accompagner les différentes associations, foyers d'anciens, Ehpad, pour développer des missions spécifiques aussi variées que la mise en réseau, le développement d'actions communes, des journées thématiques, des actions visant à aider au maintien à domicile... Les résultats de cette action pilote sont attendus dès les premiers mois de 2020.

L'énergie : le mois de décembre a été marqué par l'inauguration d'une station-service hydrogène, des deux éoliennes érigées en août dernier, d'une flotte et d'une solution d'autopartage au service des habitants. Nous serons le premier territoire rural à produire de l'hydrogène propre et le distribuer dans des véhicules mis au service des déplacements des habitants. Ce projet a été salué par l'Etat, la Région, les Communautés de France, et les prix obtenus sont nombreux (« Territoire d'Expérimentations des Nouvelles Mobilités » « Trophée Territoire Connectés » Finaliste (résultats en janvier) « Trophée de l'Innovation »).

Bien plus important que les trophées, c'est bien le service aux habitants qui importe ainsi que notre contribution collective à la réduction du réchauffement climatique.

Dans cette dernière thématique Cœur du Pays-Haut a mis en place 10 bornes de recharge des véhicules électriques, un cadastre solaire qui permettra à chacun de vérifier son potentiel photovoltaïque, une flotte de 10 voitures propres faciles à utiliser et à réserver.

A travers ces 5 thèmes je souhaitais apporter un peu de substance, un peu de concret aux actions d'une intercommunalité dont on entend quelquefois parler mais dont on ne définit pas toujours très bien les contours.

Il reste plein de choses à dire et à écrire sur le rôle et les actions de Cœur Du Pays-Haut. Ne serait-ce que sur le volet Développement Economique et nos participations à de nombreux chantiers où nos actions ont été identifiées à potentiel (Contrat pour la Transition Energétique, Territoire d'Industrie, Contrat pour la ruralité)...

Vous trouverez à la lecture de cette publication de nombreux articles qui vous feront découvrir les multiples visages d'une intercommunalité qui porte des actions vers la culture, l'aménagement, les services... et pour laquelle je peux vous assurer que ses élus et son personnel sont au service des communes et de leurs habitants, pleinement investis et ont à cœur de rendre notre territoire dynamique où il fait bon vivre.

Je vous souhaite une bonne lecture et vous présente tous mes meilleurs vœux de santé et de prospérité pour cette nouvelle année 2020! Que celle-ci vous apporte à vous et vos familles bonheur et réussites personnelles et professionnelles.

Daniel Matergia



Homage à Gérard Legendre

Gérard Legendre était Maire de Serrouville depuis 2001.

C'était un véritable élu de terrain, proche de ses habitants, fidèle à ses convictions et fervent républicain il aura su toujours mettre en avant la défense de l'intérêt général.

Franc et direct dans ses interventions, toujours soucieux du collectif et tourné vers le bien-être des habitants du territoire, Gérard était un élu apprécié de ses collègues pour sa personnalité et sa générosité.

Passionné par son métier d'agriculteur, depuis 2017 il était Vice-président Agriculture et Forêts de la Communauté de Communes Cœur du Pays-Haut.

Nos pensées vont vers sa famille et son équipe municipale.



sommaire



 borne électrique

RPAM actions collectives RPAM

CTEJP #15



bornes électriques #16



autorisations d'urbanisme #18



informations pratiques #20



La piscine intercommunale

Sport, amusement, détente, la piscine intercommunale à Landres comprend bassin sportif de 25 mètres, bassin ludique, banquettes à bulles, canons à eau, buses de massage, rivière sauvage avec nage à contre-courant et pataugeoire pour les plus petits.

Daniel Mayer

Base de Loisirs de Landres

Une eau traitée à l'ozone permettant un traitement :

- inodore ;
- deux fois plus puissant qu'un traitement au chlore ;
- plus respectueux de votre peau, il limite les réactions cutanées ;
- plus respectueux de l'environnement: aucun sous-produit n'est créé par l'ozone, il disparaît ainsi sans laisser de trace.

Un accès adapté pour les personnes à mobilité réduite

Depuis le parking qui vous est réservé jusqu'à l'appareil de mise à l'eau, l'accessibilité a été pensée dans ses moindres détails pour votre sécurité et votre confort.

Contact : 03 82 20 51 29

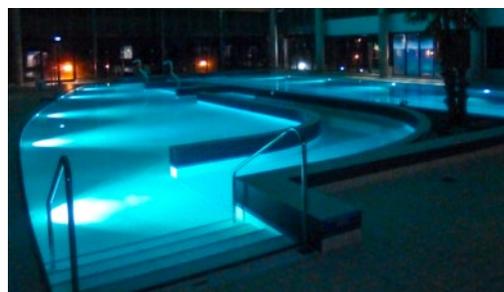


Le cours d'aquagym du mercredi matin



TARIF TOUT PUBLIC	Entrée unique	Famille nombreuse	Abonnement 10 entrées 1 an
Enfant	1.80 €	1.50 €	14.00 €
Adulte (à partir de 16 ans)	3.00 €	-	26.00 €

TARIF ACTIVITÉS	Durée abonnement	Habitants Interco	Autres
Natation enfant	Septembre à Juin	80 €	125 €
Natation adolescent		105 €	105 €
Natation adulte		100 €	122.50 €
Perfectionnement natation adulte Aquagym / Aquaform Gym douce / Palmes	90 jours 12 séances au choix	65 €	75 €



LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
8h30 - 12h00 13h30 - 16h30 Scolaires	8h30 - 12h00 13h30 - 16h30 Scolaires	8h30 - 10h00 Scolaires	8h30 - 12h00 13h30 - 16h30 Scolaires	8h30 - 12h00 13h30 - 16h30 Scolaires	8h30 - 9h15 Palmes Perfect. Adultes	8h00 - 12h00* Tout public
		10h30 - 11h10 AquaGym			9h30 - 10h10 Gym Douce	
17h10 - 17h50 Enfants Forts	17h00 - 18h30* Tout public	13h30 - 16h30* Tout public	17h10 - 17h50 Enfants Débutants / Moyens	16h30 - 19h00* Tout public	10h30 - 11h30 Ado	
18h00 - 19h00 Adultes		17h30 - 18h30 Palmes / Perfect. Adultes	18h10 - 18h50 Enfants Débutants / Moyens			
19h00 - 19h40 AquaGym	19h00 - 19h40 AquaForm	19h00 - 19h40 AquaGym				

Les horaires peuvent varier en fonction des périodes scolaires. Veuillez consulter le site internet.

*sortie de l'eau, fermeture de caisse 30 mn avant

Céline CHARLIER, assistante de gestion indépendante de 41 ans et mère de famille est la présidente de la toute jeune association Dynam'Haut. Depuis de nombreuses années, elle aide ses voisins et des personnes de son village en les emmenant faire leurs courses ou en les déposant à des rendez-vous médicaux.

ASSOCIATION
DYNAM'HAUT

Mobilité solidaire avec Dynam'Haut

Rencontre avec Céline CHARLIER,
Présidente de l'association Dynam'Haut



En 2018, elle participe aux réunions publiques proposées par l'association Familles Rurales sur le thème de la mobilité en milieu rural. Durant ces rencontres, les intervenants mettent en avant le manque de transport pour les personnes isolées et soumettent l'idée de la mise en place d'un service de transport solidaire.

Le début de l'aventure Dynam'Haut

Six bénévoles se mobilisent autour de ce projet et créent l'association Dynam'Haut en septembre 2018 avec le soutien des élus de plusieurs communes, du ST2B (Syndicat de Transport du Bassin de Briey) et de la conférence des financeurs.

à l'adaptation de la société au vieillissement. Elle est une instance de concertation visant à développer une politique départementale partagée en matière de prévention.

L'association a pu réellement démarrer son activité en avril 2019 après avoir rempli toutes les démarches administratives, obligations d'assurances, etc. A l'heure d'aujourd'hui, plus de 4000 km ont été parcourus.

L'association Dynam'Haut propose deux actions de solidarité pour rompre l'isolement des personnes seules :

- La mobilité solidaire
- Le réseau de voisinage

"Dans les réunions, on parle beaucoup de travaux, de bâtiment, d'argent,... mais on ne parle pas assez de l'humain. C'est ça l'important, l'humain !"

La conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie est l'un des dispositifs phares de la loi du 28 décembre 2015 relative

MOBILITÉ SOLIDAIRE

Le service de mobilité solidaire s'adresse à des personnes ayant des difficultés pour effectuer



N'hésitez pas à vous rapprocher de votre mairie qui saura vous orienter vers les organismes compétents en aide sociale (Centre Communal d'Action Sociale, Maison des Solidarités de Piennes et Briey,...).



social



des déplacements ponctuels (courses, rendez-vous médicaux, entretien d'embauche, visite familiale,...) et avec des revenus inférieurs à 1 300€/mois. Le service doit être réservé 2 jours à l'avance minimum et est facturé de 0,10 à 0,35€/km.

Actuellement, l'association compte une dizaine de bénévoles et en recherche davantage pour faire face à la demande des bénéficiaires.

“Les chauffeurs bénévoles donnent du temps et du cœur.”

Il n'y a pas d'exigence particulière pour devenir chauffeur bénévole, hormis celle d'avoir évidemment le permis de conduire valable et une voiture en règles (contrôle technique et assurance en cours de validité).

Les chauffeurs sont indemnisés pour les trajets (de chez eux au domicile du bénéficiaire, et pour le trajet) à hauteur de 35cts/km.

Pour le futur, Céline CHARLIER aimerait que l'association compte plus de chauffeurs bénévoles et puisse ainsi répondre aux demandes des bénéficiaires qui sont pour le moment sur liste d'attente. Ce service doit devenir un vecteur d'intégration, également pour les chauffeurs. Il faudrait alors créer un emploi, à mi-temps, pour assurer la logistique car « c'est beaucoup de travail » et pour le moment les membres de l'association se relaient pour assurer la permanence téléphonique et gérer les plannings.

« La plupart du temps, ce sont des dames seules qui nous appellent. Elles n'ont plus de conjoint, pas d'enfant ou plus d'enfant sur le secteur... On sent que ce n'est pas qu'un moyen de transport, il y a une détresse de solitude en fait. »

pour être bénéficiaire, il faut :

- Avoir des difficultés pour effectuer des déplacements ponctuels (courses, entretien d'embauche, pharmacie, visite familiale),
- et avoir des revenus inférieurs à 1300 € ou être orienté par un travailleur social ou un professionnel de santé,
- Solliciter l'association qui met en contact avec un conducteur bénévole et altruiste.
- Le conducteur sera indemnisé pour ce trajet 0,35 € du kilomètre par l'association.
- Le bénéficiaire réglera 0,10 € par kilomètre.

LE RÉSEAU DE VOISINEURS

Il s'agit de rendre visite régulièrement (deux fois par mois) à des personnes isolées, et de leur tenir compagnie pendant un moment: d'aller à leur rencontre, de les écouter.

Tout le monde peut devenir voisin.

“Chacun peut contribuer à hauteur de son temps, même une demi-journée par mois c'est bien !”

Il suffit de vouloir donner de son temps, et d'être prêt à être à l'écoute des autres. L'association propose de participer à une formation pour ce faire.

Vous souhaitez participer à l'aventure Dynam'haut et offrir de votre temps ?
Contactez l'association :

Tél. : 06 42 73 79 98
dynamhaut@orange.fr

L'entretien d'un cours d'eau



GEstion des Milieux Aquatiques et Préventions des Inondations (GEMAPI)

La propriété du cours d'eau

« Le lit des cours d'eau non domaniaux appartient aux propriétaires des deux rives.

Si les deux rives appartiennent à des propriétaires différents, chacun d'eux a la propriété de la moitié du lit, suivant une ligne que l'on suppose tracée au milieu du cours d'eau, sauf titre ou prescription contraire.

Chaque riverain a le droit de prendre, dans la partie du lit qui lui appartient, tous les produits naturels et d'en extraire de la vase, du sable et des pierres, à la condition de ne pas modifier le régime des eaux et d'en exécuter l'entretien conformément à l'article L. 215-14.

Sont et demeurent réservés les droits acquis par les riverains ou autres intéressés sur les parties des cours d'eau qui servent de voie

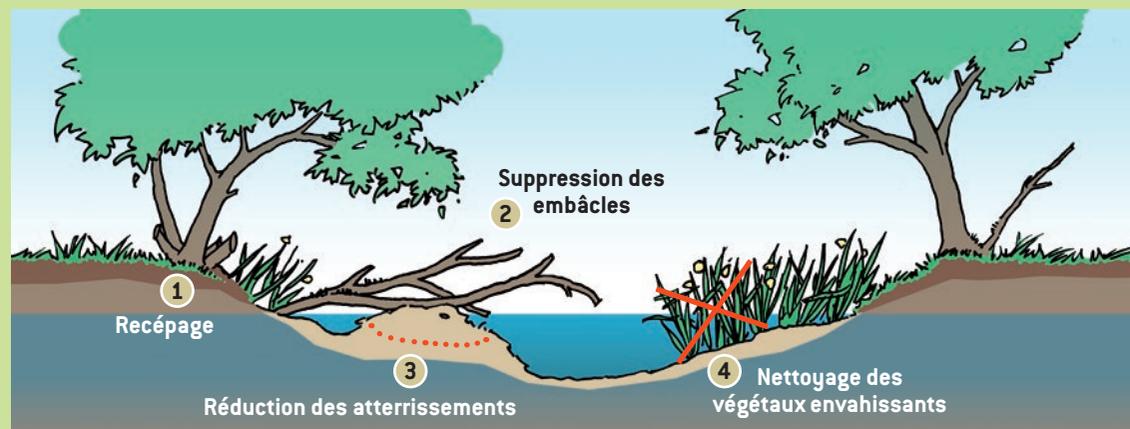
d'exploitation pour la desserte de leurs fonds » (article L. 215-2 du code de l'environnement).

Pour qui ? Pourquoi ? Comment ?

« Sans préjudice des articles 556 et 557 du code civil et des chapitres Ier, II, IV, VI et VII du présent titre, le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau.

L'entretien régulier a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique ou, le cas échéant, à son bon potentiel écologique, notamment par enlèvement des embâcles, débris et atterrissements, flottants ou non, par élagage ou recépage de la végétation des rives » (article L.215-14 du code de l'environnement)

Source DDT54.



1 - Entretien de la végétation des rives par élagage ou recépage ponctuel, sans dessoucher afin de ne pas déstabiliser les berges

2 - Enlever les embâcles les plus gênants, tels que les branches et troncs d'arbres qui entravent la circulation naturelle de l'eau

3 - Déplacer ou enlever éventuellement quelques petits atterrissements localisés de sédiments, à condi-

tion de ne pas modifier sensiblement la forme du gabarit de la rivière

4 - Faucher et tailler éventuellement les végétaux se développant dans le lit du cours d'eau. Cet entretien doit se faire de façon sélective et localisée pour ne pas dégrader l'état écologique du cours d'eau. Un entretien raisonné ménage les milieux aquatiques et assure leur diversité sur un même bassin-versant

Elle réunit 23 professionnels de santé qui ont décidé d'unir leurs compétences pour mieux répondre à vos attentes. Ceci dans un bâtiment passif, conçu sur mesure en étroite collaboration. Qui a dit que nous ne savions pas innover dans un territoire rural? Petit parcours de santé!

Maison de Santé Louis Lapicque



1 rue du verger
54560 Audun-le-Roman
Tél. : 09 85 60 07 70

HORAIRES D'OUVERTURE :
du lundi au vendredi de 8h à 19h
le samedi de 9h à 12h

La Maison de Santé Pluridisciplinaire intercommunale Louis Lapicque à Audun-le-Roman: un projet issu de 5 ans de travail collaboratif et une fierté pour notre territoire.

Le projet - Le besoin

« Ce projet est le fruit d'une réflexion, d'une analyse du territoire. » M. MATERGIA

- maintien des services publics de santé de proximité
- répondre à un besoin complémentaire

prendre en charge au mieux sa situation.

Pour le praticien, il s'agit de travailler dans des conditions enclines à une volonté de soutien entre professionnels, grâce notamment à l'existence d'une salle de réunion favorable aux échanges, à la mise en place de dossiers médicaux et de secrétariat partagés.

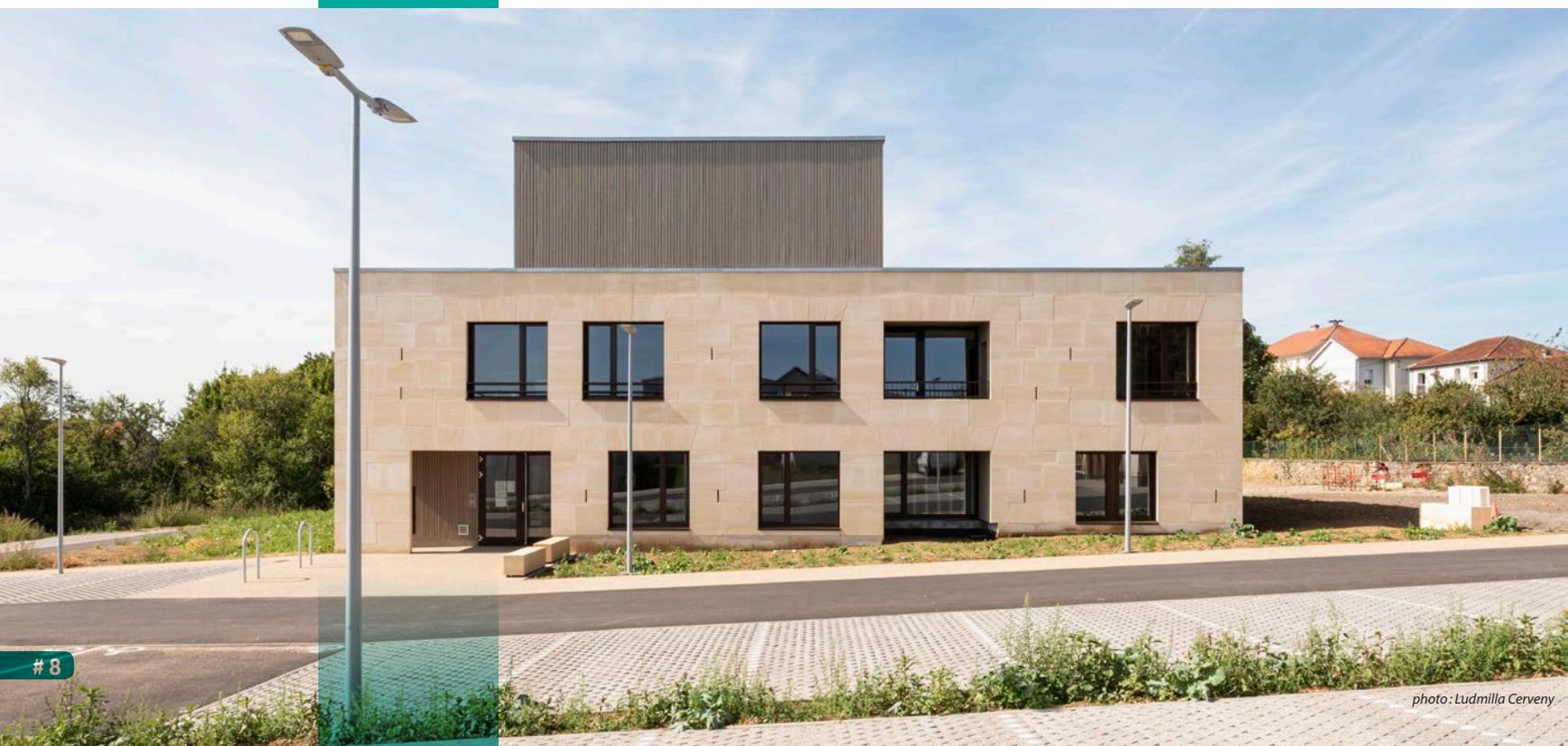
La recherche de praticiens

Le projet de création de cette maison de santé a vu le jour sous l'impulsion d'un groupe de

Cet équipement vise à améliorer le parcours de santé de nos concitoyens, il ne vient pas en substitution ou remplacement des équipements existants, mais bien en complément.

L'avantage de cette structure pour le patient: être suivi par des professionnels travaillant en équipe facilite l'accès aux soins au moment où il en a besoin, et permet d'avoir recours à des expertises diversifiées pour

professionnels de la santé qui a fait le constat que les médecins généralistes du secteur allaient prendre leur retraite à quelques années d'intervalles. La difficulté a été d'attirer de nouveaux médecins dans un secteur rural.



Un extrait du discours d'inauguration de Daniel MATERGIA :

« Cette inauguration se passe alors que la situation des hôpitaux publics, de leur personnel, des urgences fait la une de l'actualité et que des prises de conscience semblent se dessiner au plus haut de l'Etat; il faut souhaiter que ces prises de conscience améliorent une situation au bord de l'éclatement.

Remerciements « à tous les professionnels de santé qui ont su faire cause commune ».

Un mot sur nos hôpitaux de Briey et de Mont Saint Martin qu'il convient de maintenir et auquel les habitants sont attachés. Il y a la situation financière, qui est difficile comme partout en France, mais sur ce territoire il y a aussi la concurrence frontalière qui attire de plus en plus de personnel et de médecins et qui mériterait, - comme d'autres domaines d'ailleurs, une attention particulière du gouvernement pour enfin s'attacher aux causes et ne pas seulement traiter les conséquences de cette concurrence entre pays européens. »

La volonté affirmée de ces acteurs a permis de débiter les autres étapes dont certaines pouvaient avancer en parallèle: écriture du projet de santé, marché de construction, financement.

L'ouverture - Accompagnement/ partenariat

M. MATERGIA: La labélisation de l'Agence Régionale de Santé: « sans labélisation, pas de projet public, pas de financement possible! »



photo: Ludmilla Cerveny



photo: Ludmilla Cerveny



LOUIS LAPICQUE
1866-1952

Louis Édouard Lapicque est lorrain

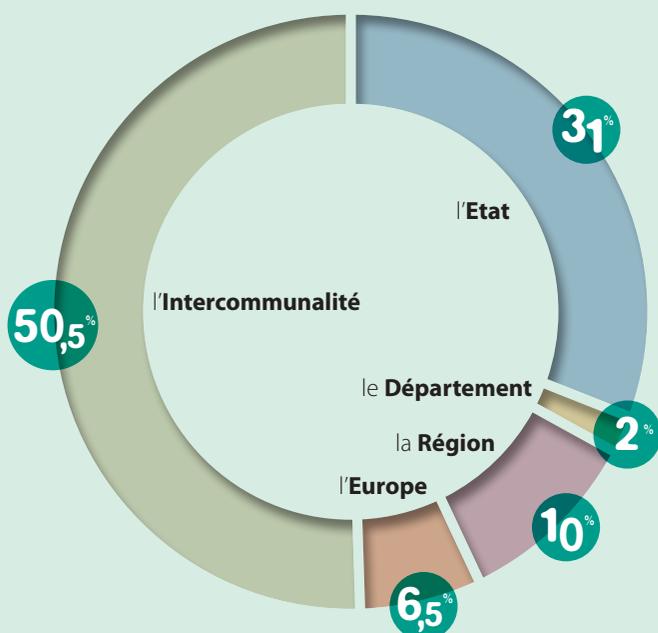
Il est médecin, neurophysiologiste et anthropologue français.

Il est membre de l'Académie de médecine et de l'Académie des sciences, Républicain convaincu, il milite pour les idées socialistes, la laïcité, les libertés de culte et de pensée et les droits de la femme.

Altruiste, il demande à servir comme médecin militaire durant la Première Guerre mondiale.

Au cours de la Seconde Guerre mondiale, il fait partie des fondateurs en 1941 du Comité d'action maçonnique, qui est un groupe de résistance français très actif. Patriam Recuperare.

Un lycée porte son nom à Épinal, sa ville natale.



Le financement :

En résumé, le travail et l'implication des agents de Cœur du Pays-Haut dans le montage et la présentation des dossiers aura permis de bénéficier d'un peu moins de 50% de subventions. La part restant à charge pour la collectivité, et qui sera dans le loyer demandé aux professionnels de santé a fait l'objet d'un prêt accordé par la Caisse d'Epargne.

Un patient, habitant de Sancy: « De trouver tous les spécialistes au même endroit, je trouve ça très pratique. On peut rassembler les rendez-vous. Le bâtiment est organisé, fonctionnel et un peu décentré tout en étant à proximité des communes alentour.

J'ai suivi la migration d'un kinésithérapeute et d'un ostéopathe que je consultais depuis 10 ans. Lorsque mon médecin partira en retraite, j'envisage de me rendre également à la Maison de Santé à Audun-le-Roman. »

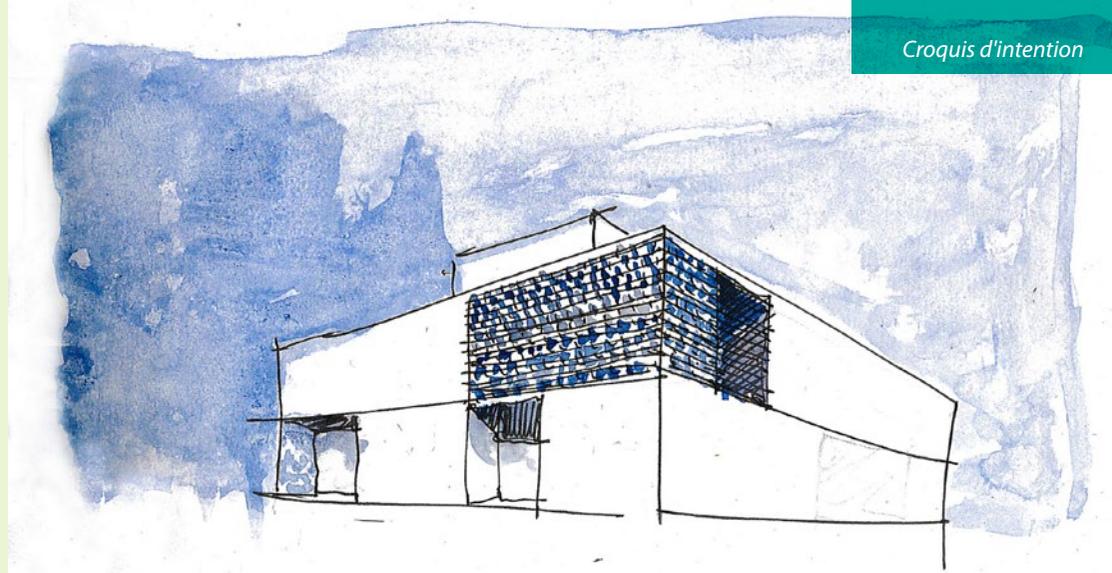
Dr Paul DIAS, médecin généraliste: « J'ai fait le choix d'exercer à la MSP car je préfère travailler en équipe, surtout quand il y a une bonne entente comme c'est le cas ici depuis le début du projet. On peut ainsi mieux accompagner les patients et coordonner l'action de chacun. »

C'est aussi intéressant pour les patients car il y a toujours un médecin présent et tout est au même endroit. »



Anaïs AMARD, secrétaire «Le fait d'avoir deux nouveaux généralistes dans le secteur est bénéfique car beaucoup sont partis à la retraite et non remplacés. De plus, le fait d'avoir un regroupement de médecins dans une maison de santé est beaucoup plus pratique pour les patients.

Au point de vue de mon travail de secrétaire, je travaille dans ce secteur depuis 9 ans. J'aime toujours autant ce travail et encore plus depuis que je suis à Audun-le-Roman: j'ai beaucoup plus de responsabilités, une grande confiance de la part des médecins (cela aide beaucoup pour prendre confiance en soi), l'ensemble du personnel est très agréable.»



Le bâtiment/l'architecture

Le marché de maîtrise d'œuvre a débuté en mars 2016. Les travaux ont été réalisés entre début 2018 et juin 2019. L'ouverture officielle a lieu le 02 septembre 2019.

Le cabinet d'architecte qui a été retenu a participé à de nombreuses réunions, avec les élus, mais aussi avec les professionnels de santé, futurs utilisateurs, qui ont pu exprimer leurs besoins, jusque dans les moindres détails.

« Le programme est réparti sur 3 niveaux (2 niveaux complets et un attique*) afin de limiter l'emprise au sol et de valoriser le foncier du cœur de bourg. Les matériaux bio-sourcés sont utilisés de manière combinée.

La pierre massive de qualité est une ressource précieuse. Elle doit être utilisée avec mesure. La maison de santé à Audun-Le-Roman part de ce constat et utilise des blocs de pierres massives autoporteurs d'épaisseur 15 centimètres, associés à une construction à ossature bois. Ainsi, à la différence d'une façade pelliculaire, on conserve les atouts de la pierre massive (pérennité, déphasage thermique) tout en limitant le volume global de pierre.

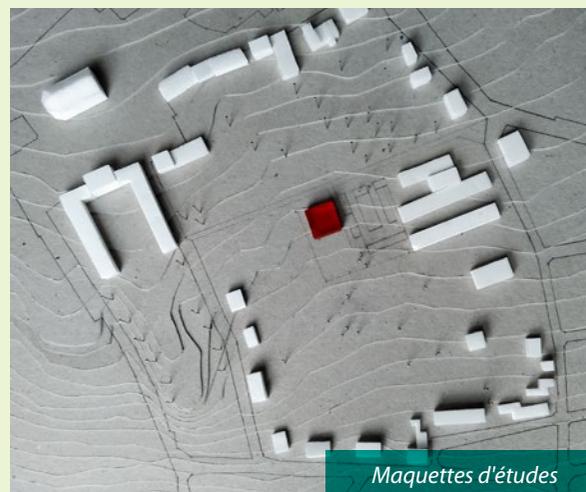
La pierre de SEBASTOPOL FINE est un calcaire à miliolites et à nummulites, Eocène, étage Lutécien, de couleur à fond beige doré à grain fin. Elle est extraite sur la commune de Saint-Maximin (Oise) à 60 km de Paris. Elle est très répandue dans le Paris Haussmannien.

* **Attique:** en architecture, c'est la partie supérieure qui vient couronner une construction.

Le principe de mur autoporteur, largement répandu sur support maçonné, n'est pas clairement identifié pour les constructions bois. L'inertie de la paroi de 15 centimètres (plus mince que la normale) est assurée à l'aide d'équerres reportant les efforts au vent sur la structure bois.

Les franchissements sont résolus à l'aide d'arc en plate-bande. En façade sud, un claustra permet de filtrer les rayons du soleil. Les premières observations de l'enveloppe de la maison de santé (non climatisée) en période de forte chaleur sont très positives, puisqu'aucune surchauffe n'a été observée. Le bâtiment révèle une bonne performance en thermique d'été extrême malgré l'absence de climatisation (RT 2012 - 70%).

En France, les expériences de mur autoporteur sur ossature bois sont rares et les évolutions de la réglementation peu propices à une telle combinaison de matériaux. »



Maquettes d'études



La cage d'escalier en cours d'assemblage.
Le cœur du bâtiment est en béton
préfabriqué qui a été assemblé sur place.
Toute la périphérie et les dalles sont en bois.



Extraits du pressbook « Construction d'une maison de santé »

de Benoît SINDT, architecte dplg mandataire
& Éleonore NICOLAS, architecte dplg associée
Studiolada

A Audun-le-Roman, nous avons essayé, humblement, de donner une saveur aux instants passés en cet endroit.

De procurer des moments apaisants aux patients et un quotidien agréable aux praticiens.

De faire rentrer la lumière et la nature par les fenêtres.

D'utiliser des matériaux naturels comme le bois et la pierre qui créent des ambiances chaleureuses.

De construire des espaces simples, fonctionnels et généreux.

Si on croit que les constructions participent à construire une société, qu'elles peuvent contribuer au mieux-être d'une population, alors, tâchons d'être exigeants! »

Benoît SINDT



M. Sindt va concourir et présenter la maison de santé le 14 avril au Forum International Bois Construction de Paris. Nous lui souhaitons bonne chance !

Les entreprises ont avec la maîtrise d'œuvre et le cabinet d'architectes produit un travail de qualité et dans les temps. L'ouverture de la maison de santé a pu se faire comme prévu le 2 septembre dernier.



MSP

maison de santé
pluridisciplinaire
Louis Lapicque

23 praticiens mettent leur expertise
au service de votre santé :

médecins généralistes

Dr Paul DIAS

Dr Jérémie HAAS

kinésithérapeute/ostéopathe

Joseph AMMENDOLEA

kinésithérapeutes

Angélique LEONARD

Aliciane ECKERT

Tristan KESER

Georges KREMSER

diététicienne

Sarah CHAMBELLANT/JAEGER

infirmiers

Jérôme BIDINGER

Patricia FERREIRA

Marie-Charlotte MARCON/DANGEVILLE

Noémie CORTE

orthophonistes

Adeline FOUGERE

Marion BACHETER

Natacha HOURSCHT

Lorane LAGUERRE

Bérangère PERSONENI

ergothérapeutes

Caroline MARIE

Camille ROGER

sage-femme

Aurore HOPFNER

psychologues

Marie-Lorraine CRUMBACH

Laura ALAIMO

orthopédiste/orthésiste

Sabrina LAURAIN

Inauguration

La Communauté de Communes Cœur du Pays-Haut a été fière d'inaugurer la Maison de Santé Pluridisciplinaire intercommunale Louis Lapicque à Audun-le-Roman le jeudi 21 novembre 2019.

Le Vice-président de Cœur du Pays-Haut en charge des finances **Robert CLESSE**, le Vice-président Santé de la CCCPH **Joseph AMMENDOLEA**, la Déléguée territoriale de l'Agence Régionale de Santé **Dr Eliane PIQUET**, la Sénatrice représentante de la région Grand Est **Véronique GUILLOTIN**, le Président de la CCCPH **Daniel MATERGIA**, le Sous-préfet **Frédéric CARRE**, le Président du Conseil Départemental **Mathieu KLEIN**, la déléguée départementale du territoire de Briey **Manuela RIBEIRO**, et le Maire d'Audun-le-Roman **René THIRY**, ont participé au traditionnel coup du ruban.



Actualité du travail sur le périmètre du bassin de Landres

La Communauté de Communes Cœur du Pays-Haut est consciente de l'opportunité d'ouvrir une Maison de Santé Pluridisciplinaire sur le périmètre du bassin de Landres.

L'intercommunalité a réuni deux fois les professionnels de santé sur ce sujet.

Le projet a démarré en 2017 par une prise de contact avec le Docteur Piquet, déléguée territoriale de Meurthe-et-Moselle à l'Agence Régionale de Santé Grand Est.

Une rencontre sur le thème de la « Santé » a été organisée en 2018 à Piennes. Cette réunion a eu pour objet d'engager une réflexion autour des enjeux de santé sur le secteur de Boulogny et Piennes, et de poser les bases d'un projet commun impliquant les différents acteurs du territoire, notamment les élus des communes d'Avillers, Boulogny, Domprix, Joudreville, Landres et Piennes.

Le 8 juin 2019 la Communauté de Communes a organisé la visite de la Maison de Santé Pluridisciplinaire de SPINCOURT avec des professionnels de santé et des élus afin de montrer une Maison de Santé en fonctionnement.

« Le point de départ d'un tel projet est de trouver deux médecins généralistes, puis des professionnels motivés. » *M. AMMENDOLEA, Vice-président en charge de l'aménagement du territoire et de la santé CCCPH*

Nous recherchons deux MÉDECINS GÉNÉRALISTES souhaitant s'installer et travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire (le projet prévoit: kinésithérapeutes, infirmier.e.s, sages-femmes, pharmacie).

Contact : secretariat@coeurdupayshaut.fr



Une Maison de Santé Pluridisciplinaire du point de vue du praticien

« Pour les professionnels de santé, le travail en équipe et l'exercice pluriprofessionnel sont particulièrement attractifs, notamment parce qu'ils leur permettent d'échanger avec leurs pairs, de continuer à se former et à progresser professionnellement et offrent une organisation du travail plus souple. Il permet aussi d'ancrer les professionnels de santé dans un territoire et particulièrement dans ceux qui peinent à maintenir une offre de soins de proximité. » *Source: www.ars.sante.fr*

L'intercommunalité met tout en œuvre pour maintenir une offre de soins de proximité.

Au-delà de cette maison de santé à venir, la Communauté de Communes a conservé les locaux mis à disposition du Docteur BARRE et a racheté son matériel. Ce cabinet est donc opérationnel et prêt à accueillir un médecin généraliste.



Nous remercions **René THIRY**, Maire d'Audun-le-Roman pour sa contribution au bon démarrage du projet, notamment par rapport au terrain idéalement situé entre la maison de l'enfance et l'école.





La troupe Caval-Baloon's ne passe jamais inaperçue !

La musique à Boulogny !

Une association propose trois activités à la salle de Musique Jean-Marie Floret, Place Mainfroy à Boulogny

L'harmonie municipale de Boulogny, son école de musique et la Troupe Caval-Baloon's sont composées d'une soixantaine de membres.

L'orchestre de l'Harmonie Municipale de Boulogny est dirigé par le chef de musique Fabien Baudette.

Les 35 musiciens bénévoles participent aux répétitions les dimanches matin de 9h30 à 12h00 afin de préparer les concerts au répertoire varié (musique de films, variétés, musique classique, ...).

Elle anime des manifestations patriotiques (14 juillet, 11 novembre, inaugurations, ...).

Une trentaine d'élèves suivent les cours individuels à l'École de Musique grâce aux professeurs :

- M. CARRUBA, professeur de saxo, clarinette
- M. GABURO, professeur de trompette, tuba
- M. BAUÉ, professeur de batterie
- M. PERIN, professeur de trombone.

Cours individuel de solfège+instrument : de 35€ à 50€/mois pour 27 à 30 cours par année scolaire, selon la durée et l'instrument, avec prêt de l'instrument de musique (sauf batterie).

L'école est ouverte à tous.

Certains élèves se destinent à rejoindre les rangs de l'harmonie ou de la Troupe Caval-Baloon's, d'autres prennent simplement des cours pour se perfectionner.

La Troupe Caval-Baloon's de Boulogny est dirigée par Noël Capelli et comprend une quarantaine de musiciens habillés d'un costume de clown.

Elle anime les carnivals (Sarreguemines, Hagondange, Baccarat, Vittel, ...), corsos et fêtes diverses sur demande des communes ou associations (brocantes, fête des escargots, fête de la rhubarbe, ...).



Pour étoffer ses rangs, le Président de l'association M. Patrice BERTIN, recherche des musiciens de tous niveaux et peu importe la commune de résidence. Ambiance conviviale assurée !

Renseignements au :03 29 87 96 36

L'EIMPH (Ecole Intercommunale de Musique du Pays-Haut) vous invite également à découvrir l'apprentissage de la musique sur les communes d'Audun-le-Roman, Trieux et Tucquegnieux.

... vous proposez des activités culturelles, des cours de musique, faites-vous connaître : charge.envir@coeurdupayshaut.fr

Label FFF Jeunes Espoir

En septembre 2019, le F. C. DU BASSIN PIENNOIS a eu l'honneur de recevoir le label FFF Jeunes Espoir. Label qui vient récompenser l'ensemble du club, tant au niveau sportif qu'associatif. Ce label fut remis par les membres de la direction nationale de football.

Le Label Jeunes s'articule autour de quatre axes d'évaluation :

- le projet associatif
- le projet sportif
- le projet éducatif
- le projet d'encadrement et de formation.

Club de Football du Bassin Piennois

Envie de jouer au football ? d'encourager nos footballeurs à un match ?

- F.C. Pays Audunois et U.S. Mont-Bonvillers
- ENT. S. Crusnes
- A.S. Mercy le bas
- F. C. du Bassin Piennois
- A. S. Tucquegnieux-Trieux

... vous proposez également des activités sportives sur le territoire Cœur du Pays-Haut, faites-vous connaître :

charge.envir@coeurdupayshaut.fr



La catégorie U11 du FCBP en action avec le soutien des entraîneurs Myrwan Cherifi, Jérôme Giorgini et Nicolas Pantalone. « Pas de résultats à retenir, mais le jeu avant l'enjeu pour cette catégorie ! »

Vous avez dit RPAM ?

C'est une parenthèse de douceur et de couleurs
pour les enfants et leurs accompagnants.
Un vrai service public autour de la petite enfance.

Relais Parents Assistantes Maternelles (RPAM)

Le **RPAM est un service gratuit** qui s'adresse aux:

- assistantes maternelles
- gardes à domicile
- candidat(e)s à la profession
- parents employeurs et futurs employeurs

résidant sur le territoire des communes ayant confiées cette compétence à la Communauté de Communes.

Vous pourrez:

- être accompagnés dans la recherche d'un mode d'accueil, avec la possibilité de laisser des offres d'emploi au relais et sur la page Facebook
- être guidés dans les démarches administratives et législatives autour de la profession d'assistante maternelle

(mensualisation, congés payés, salaire, agrément, formations,)

- participer à des animations ludiques autour de l'enfant
- assister à des soirées thématiques (à venir: reconnaître son état émotionnel en tant que parent ou professionnelle de la petite enfance).

Le relais permet ainsi le dialogue, l'échange et la rencontre autour de l'enfant, au sein d'un lieu convivial.

Des permanences téléphoniques sont assurées au: **09 67 42 49 23**

Mail : relais@coeurdupayshaut.fr
Page Facebook : [rpamcoeurdupayshaut](https://www.facebook.com/rpamcoeurdupayshaut)



Céline PAOLETTI,
animatrice passionnée, avec
Aubin, réjouit de faire une
activité Playmais



PROG'RAM FÉVRIER 2020

Lieu	Date	Animation	Horaires
CRUSNES (Périscolaire 21bis 3ème avenue)	Mercredi 5	Parcours sensoriel	9h30-11h00
AUDUN-LE-ROMAN (Maison des Clubs près de La Poste)	Mercredi 12	Relaxation et sophrologie pour assistantes maternelles Intervenante : Patricia FRANCK	20h00-21h00
AUDUN-LE-ROMAN (Maison de l'enfance 2 rue du 9 septembre)	Judi 13	Parcours sensoriel	9h00-11h00
MONT-BONVILLERS (Périscolaire 9 rue de la République)	Mercredi 19	Parcours sensoriel	9h30-11h00
AUDUN-LE-ROMAN (Maison de l'enfance 2 rue du 9 septembre)	Judi 20	Parcours sensoriel	9h00-11h00
AUDUN-LE-ROMAN (Maison de l'enfance 2 rue du 9 septembre)	Judi 27	Eveil musical Intervenant : Régis PEYRARD	9h45-11h00



CTEJP

Le Contrat Territorialisé de Jeunesse et d'Éducation Populaire est une démarche initiée par le Conseil Département de Meurthe-et-Moselle qui vise à rassembler les acteurs du territoire: élus, représentants des institutions, associations, parents, enseignants, éducateurs... et toutes les personnes ayant la volonté de concevoir un projet de jeunesse et d'éducation populaire partagé et cohérent en direction des jeunes, dans une dimension intergénérationnelle.

Tout au long de l'année, des actions sont mises en œuvre avec les associations, établissements scolaires, familles du territoire, pour les enfants et les jeunes. Les actions sont généralement ludiques et éducatives, à dimension intergénérationnelle, et favorisent l'engagement citoyen des jeunes.

Plaquette du département :

meurthe-et-moselle.fr/sites/default/files/CTJEP-Plaquette.pdf



La fête des enfants du 1er août 2019 à Landres.



Stage cirque ados enfants du 21 au 24 octobre 2019 à Joudreville

La journée sportive triathlon du 6 août 2019 à Landres



Dans le cadre de la professionnalisation de l'assistante maternelle et de l'éveil de l'enfant, Céline Paoletti, animatrice, proposera des actions collectives en direction des assistantes maternelles et des parents employeurs. Pour ce faire, un planning leur sera envoyé tous les mois.

Ces actions collectives ont lieu à la maison de l'enfance d'Audun-le-Roman et également sur les sites délocalisés à Crusnes, Mont-Bonvillers, Landres, Piennes, Trieux et Tucquegnieux.

Les inscriptions se font obligatoirement maximum 2 jours avant la date de l'animation, soit par téléphone au 09 67 42 49 23, soit par mail: animram@coeurdupayshaut.fr

Interview de Laure

Maman de trois enfants enchantés de fréquenter l'équipe du RAM d'Audun-le-Roman

« Je participe aux animations décentralisées du Relais Parents Assistantes Maternelles d'Audun-le-Roman à Trieux avec mes enfants d'un an et demi, et de huit mois. Mes enfants s'épanouissent en découvrant des activités qui ne sont pas faites à la maison. De plus, mes petits sont en relation et en interaction avec d'autres enfants. La famille a pu contempler le superbe spectacle de fin d'année proposé par le RPAM, avec la participation d'un intervenant extérieur (cette année une conteuse) ».

« Le RAM représente pour moi des moments d'échanges et de partages entre adultes ». Laure a pu participer à une réunion gratuite en soirée. Le sujet lui convenait et était adapté à ses attentes: « la séparation et l'attachement de l'enfant ».

« Ma grande est en première année de maternelle. » Le RAM a contribué ainsi à sa préparation pour cette étape importante qu'est la toute première rentrée scolaire.



Yann et sa maman

**Le développement durable est au cœur des préoccupations de l'Intercommunalité.
L'implantation de 10 bornes électriques va contribuer à promouvoir l'autonomie
en milieu rural et une mobilité plus verte. Cette action s'inscrit dans
une vision avant-gardiste et innovante pour votre territoire.
Mode d'emploi pour rouler branché !**

Bornes électriques



Le samedi 29 juin 2019, le réseau d'infrastructure de recharge électrique de la Communauté de Communes Cœur du Pays-Haut a été officiellement inauguré à Mont-Bonvillers. L'intercommunalité a installé dix bornes de recharges pour véhicules électriques et hybrides afin d'encourager l'utilisation de modes de déplacement plus propres.

Cette récente installation et l'acquisition de véhicules électriques et hybrides (Électrique/Hydrogène) illustrent l'action menée pour inciter la population à utiliser les véhicules électriques et ainsi diminuer les émissions de gaz à effet de serre et les pollutions liées aux transports. Jusqu'à présent, les utilisateurs de véhicules électriques et hybrides ne disposaient pas sur le territoire de service public de recharge.

Le type de borne installée est une borne de recharge dite « accélérée ». Elle permet de recharger les véhicules électriques en 2h00 pour

une autonomie variant de 80 à 90 km selon les modèles contre 6 à 10 heures pour faire le plein avec une borne de recharge dite « normale » (par exemple à domicile).

Ces installations ont été organisées par Cœur du Pays-Haut et la société Citéos dans le cadre d'un groupement de marché avec la Métropole du Grand Nancy. Les bornes ont été financées à 80% par le programme TEPCV et à 20% par la Communauté de Communes Cœur du Pays-Haut.

La borne de recharge est accessible à toute personne disposant d'un véhicule électrique et souhaitant se recharger en libre-service. Les usagers devront s'abonner auprès d'IZIVIA (<https://www.izivia.com>), pour obtenir une carte d'accès.

Vous pouvez retrouver toutes les informations dans l'onglet « se déplacer » de notre site internet: coeurdupayshaut.fr



*Première mise en service
et rechargement de véhicule
électrique à Mont-Bonvillers*



Ici on roule à l'Hydrogène !

Le parc éolien situé sur la commune de Sancy est constitué de deux éoliennes de 2MW et jouxte la station hydrogène d'Audun-le-Roman. Cette première station de recharge permet de produire sur site de l'hydrogène vert à partir d'énergies renouvelables pour le développement d'une mobilité verte et décarbonée.

Cet équipement est la première étape d'un projet ambitieux initié en 2015 entre la Communauté de Communes Cœur du Pays-Haut, la SODEGER, ENGIE Green et le CEA tech qui ont su mettre en commun leurs expertises pour installer et développer un écosystème de mobilité hydrogène. L'Université de Lorraine et notamment L'IUT de Longwy, le LEMTA et l'ENSEM ont également été associés dès le départ au projet afin de développer une filière régionale de formation sur l'hydrogène.

La station permet d'alimenter une flotte de quelques véhicules en hydrogène renouvelable. De la marque Atawey, elle produit l'hydrogène sur site, à partir d'électricité et d'eau. La société Symbio, quant à elle, a livré 3 véhicules de type Kangoo à l'intercommunalité et à la SODEGER qui utilisent désormais l'hydrogène dans leurs déplacements quotidiens.

Le projet MHyRABEL et la mise en place de cette station-service hydrogène permettent de développer l'autonomie énergétique du territoire ainsi qu'une nouvelle vision de son aménagement sobre, vert, décarboné et solidaire.

Autopartage

La station Hydrogène ainsi que les dix bornes de recharge de véhicules électriques déployées sur le territoire seront utilisées dans le cadre des besoins de déplacements de la collectivité, mais aussi et surtout dans le cadre du dispositif d'autopartage qui sera mis en service au cours du premier trimestre 2020.

Ce dispositif permettra aux habitants, aux associations, aux collectivités de réserver à l'heure, à la journée, sur un week-end des véhicules propres pour leurs besoins de mobilités. Quel que soit le motif, en quelques clics, sur ordinateurs, tablettes ou smartphone, il sera possible de réserver une voiture et de l'utiliser sur le créneau qui aura été indiqué au moment de la réservation. Ce véhicule sera disponible devant les mairies ou à côté des bornes de recharges des communes de Cœur du Pays-Haut.

Les tarifs sont en cours de finalisation, sachant que l'heure d'utilisation sera bien moins chère qu'un tour de manège !

L'autopartage, qui vise à faciliter les déplacements des habitants tout en diminuant l'empreinte carbone, fera l'objet d'une large information prochainement.



Le Sous-Préfet de Briey, le Président de la Région Grand-Est, le Vice-Président du Conseil Départemental de Meurthe et Moselle et le Directeur de l'ADEME Grand Est ont inauguré le 17 décembre 2019, aux côtés du Président de la SODEGER Haut Lorraine et de Cœur du Pays-Haut Daniel MATERGIA, du Directeur général adjoint d'ENGIE Green Philippe LESOIL et de la Responsable des partenariats industriels du CEA Tech Anne FRITSCH-RENARD, le parc éolien du Pays-Haut et la première station de recharge pour véhicules hydrogène du projet MHyRABEL.

Le service urbanisme de la Communauté de Communes Cœur du Pays-Haut instruit les autorisations d'urbanisme pour la majorité des communes membres de l'intercommunalité. Seules quatre communes ne disposant d'un document d'urbanisme en vigueur sont instruites par la DDT : il s'agit des communes de Crusnes, Errouville, Joppécourt et Malavillers.

Autorisations d'urbanisme

Déclaration préalable ou permis de construire ?
Un petit guide pratique des autorisations d'urbanisme.

Quelle autorisation pour quels travaux ?

Travaux sans création de surface, par exemple : ravalement de façades, réfection de toiture, clôture, division de parcelles... : une simple Déclaration Préalable doit être déposée. Réponse dans le mois si le dossier est complet.

Travaux avec création de surface : construction d'une maison, d'une extension, d'un abri de jardin, d'un garage, ... : un PERMIS DE CONSTRUIRE doit être déposé en mairie et une réponse peut être donnée dans les deux mois si le dossier est complet. Dans le cas de création de surface inférieure à 20 m², une simple Déclaration Préalable suffira.

Cependant, le Code de l'Urbanisme a évolué et il est possible, dans certains cas, de déposer une Déclaration Préalable pour une construction inférieure à 40 m² si :

- elle est accolée à la construction existante,
- elle se situe en zone U (urbanisée) d'un PLU,
- si la somme des surfaces de plancher existantes et nouvelles est inférieure à 150 m².

Autres autorisations

- **Permis d'Aménager** : réponse en 3 mois,
- **Permis de Démolir** : réponse en 2 mois,
- **Certificat d'urbanisme d'information** (généralement demandé par un notaire) : réponse en 1 mois
- **Certificat d'urbanisme opérationnel** afin de connaître les possibilités de constructibilité sur une parcelle : réponse en 2 mois

Ne pas hésiter à questionner le service urbanisme de l'intercommunalité qui est toujours là pour renseigner les demandeurs car chaque cas s'analyse et différentes données doivent être prises en compte (surfaces de plancher mais également emprise au sol). Le bon réflexe est de remplir une fiche d'aide au calcul disponible sur internet afin de déterminer les formalités à accomplir.

Les informations cartographiques et réglementaires relatives aux POS, PLU et Carte Communale de vos communes sont en ligne sur le site de l'intercommunalité. N'hésitez pas à le consulter.

Prenez le temps de contacter le service urbanisme avant de vous engager dans des travaux.
Il saura vous renseigner au mieux sur les démarches à suivre : urbanisme@coeurdupayshaut.fr

Quelques exemples pratiques :

Construction isolée inférieure à 5 m² (surface de plancher et/ou emprise au sol et hauteur inférieure à 12 m) : **rien**

Construction isolée de 5 à 20 m² : DP
(Déclaration Préalable)

Construction isolée supérieure à 20 m² : PC
(Permis de Construire)

Construction d'une extension : DP de 0 à 20 m²,

Construction d'une extension : DP de 0 à 40 m² si existant + extension inf. à 150 m² et **le projet en zone U d'un PLU** sinon **PC**

Piscine non couverte dont la superficie du bassin est :

- inférieure à 10 m² : rien
- de 10 à 100 m² : **DP**
- ≥ à 100 m² : **PC**

Le recours à l'architecte est nécessaire pour les **projets supérieurs à 150 m²** mais les surfaces pour garage ou auvent, c'est-à-dire non constitutives de surfaces de plancher, sont exclues pour le recours à l'architecte.

A savoir : un **garage** ne crée pas de surface de plancher mais crée de l'emprise au sol et de la surface taxable : on ne l'indique pas dans le CERFA mais on la note dans le volet fiscal.

Cœur du Pays-Haut, une Interco au cœur des entreprises



Une intercommunalité qui grandit, c'est une intercommunalité qui étend ses prérogatives, ses compétences et ses responsabilités.

Vous le savez, depuis janvier 2017 l'ancienne CCPA d'Audun-le-Roman et l'ancien EPCI de Landres ne font plus qu'un. Cette unification s'est faite dans le respect des deux anciennes entités et s'est efforcée de conserver les particularités de chacun tout en offrant une nouvelle identité à notre territoire.

Dans cette volonté de tracer les priorités de nos champs d'action, le levier économique et le travail avec nos entreprises locales restent un axe fort et incontournable de la construction de la politique de ce territoire.

S'appuyer sur des forces vives, qu'elles soient novatrices, voire visionnaires ou qu'elles soient plus traditionnelles et artisanales reste le fondement même de l'action de Cœur du Pays-Haut. Ces énergies constructives et volontaires sont la vitalité même de nos ensembles ruraux. Aller de l'avant, proposer, innover, cultiver nos talents, soutenir les porteurs de projets et être à l'écoute des besoins de nos entreprises c'est tout cela le travail

d'une intercommunalité consciente de ses richesses et des enjeux de demain.

Il est évident que dans un avenir très proche il faudra réfléchir à la création de plates-formes numériques, fluides, responsives et répondant aux exigences de demain à travers la diffusion spontanée d'informations essentielles à la vie de nos entrepreneurs et à celles de leurs clients qui ne sont autres que les administrés de ce territoire. (Vous, eux, nous, tout le monde quoi). Des outils innovants et performants au service de tous et de toutes, pour que notre territoire puisse continuer à vivre sereinement sa vie économique et à anticiper les différents enjeux qu'il devra relever dès demain.



PARIS AÉROPORT

Référendum d'Initiative Partagée Aéroports de Paris

C'est une grande première en France. Pour la première fois, sur un sujet majeur, l'Etat lance un Référendum d'Initiative Partagée, le fameux « RIP » réclamé à cor et à cri par le mouvement des gilets jaunes. C'est donc le moment de passer des paroles aux actes et de participer à ce référendum dont dépendra la privatisation des aéroports de Paris.

Pour qu'un référendum soit organisé sur la privatisation d'ADP, 4 717 396 signatures doivent être réunies d'ici mars 2020. Soit en moyenne 17 000 signatures par jour. Ne vous faites pas voler votre choix. D'abord on signe pour avoir la parole et après il sera temps de choisir si on est pour ou contre cette privatisation.

Tous sur :
referendum.interieur.gouv.fr/soutien/etape-1

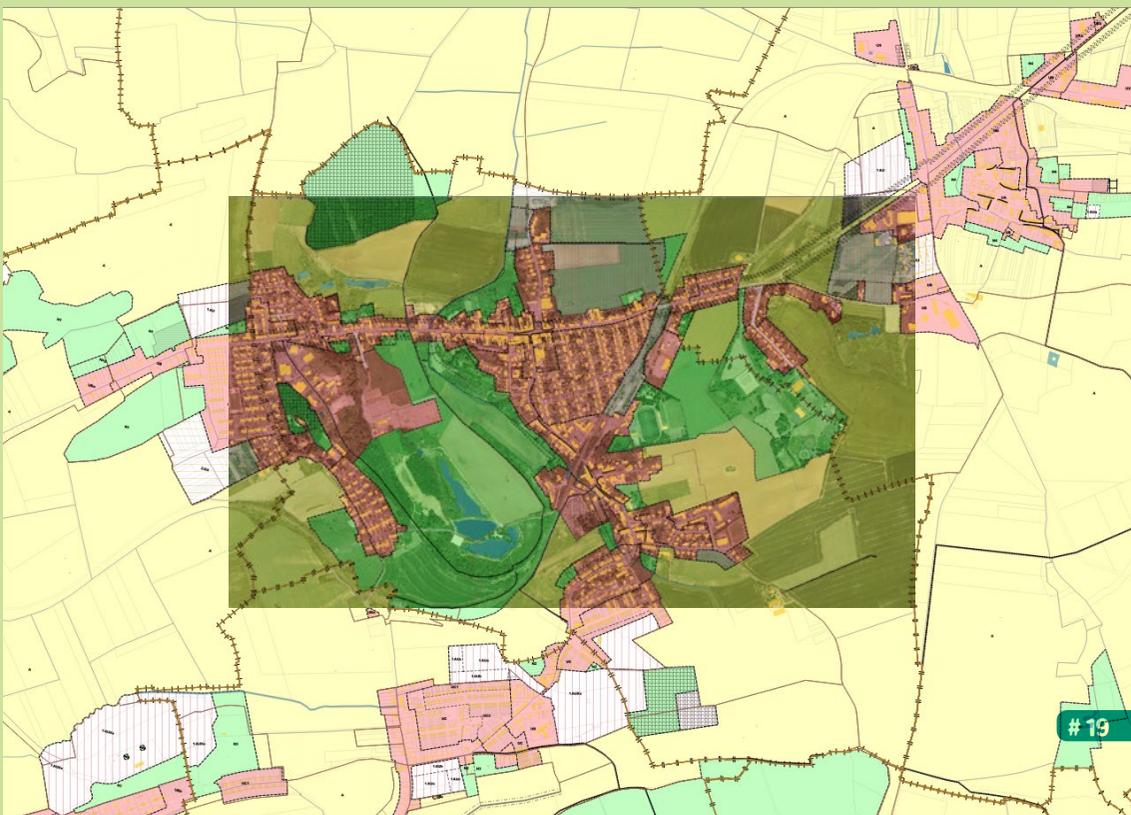
Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) du Cœur du Pays-Haut



En septembre 2018 le conseil communautaire donnait son accord pour réaliser un nouveau document d'urbanisme. Celui-ci permettra à toutes les communes de l'intercommunalité d'avoir les mêmes règles pour la création ou rénovation de constructions et déterminera le futur emplacement de nouveaux projets.

Aujourd'hui l'AGAPE Nord Lorraine travaille avec les communes pour établir un diagnostic du territoire. Après une restitution, ce diagnostic permettra d'élaborer en collaboration le futur projet d'aménagement et de développement durable déclinant les grands axes du futur document d'urbanisme.

La communauté de commune souhaite faire participer ses habitants et ses associations pour construire le territoire de demain. Les habitants peuvent donner leurs observations dans un registre dans les bureaux intercommunaux de Piennes, ou par voie électronique sur le site de la communauté de communes.



Espace Info Energies

Des conseils gratuits et neutres pour rénover votre habitat

Vous envisagez d'effectuer des travaux de rénovation dans vos logements afin de réduire vos factures d'énergies ou tout simplement améliorer votre confort ? Des aides sont disponibles et mobilisables.

L'intercommunalité est partenaire de l'Espace Info Energie du Pays Haut Nord Lorrain, service public mis en place sur le territoire par l'ADEME, la Région Grand-Est et le Département de Meurthe-et-Moselle.

L'Espace Info Energie réalise des permanences sur le territoire, à l'intercommunalité au 1 rue du Colonel Fabien à PIENNES les 1ers et 3èmes mercredis matin du mois (à compter du 1 avril 2020 les permanences du 3ème mercredi matin du mois seront dispensées à

l'intercommunalité au 71 route de Briey 54560 AUDUN-LE-ROMAN).

Depuis la rentrée 2019, Julio PFEFFER et Pierre QUÉREL, nouveaux conseillers sur votre secteur, vous accompagnent en vous proposant des conseils personnalisés, neutres et gratuits pour tous vos travaux de rénovation énergétique. Ces conseillers peuvent vous aider à :

- comprendre vos factures
- adopter des gestes simples pour réduire vos consommations
- construire un projet de rénovation pertinent et performant
- analyser vos devis
- connaître les aides dont vous pouvez bénéficier

Pour plus d'infos, contacter l'Espace Info Energie du Pays Haut Nord Lorrain au **09 85 60 07 50** ou phnl@eie-grandest.fr



Informations Pratiques

PÉRISCOLAIRES	Jours ouvrés	Horaires
AUDUN-LE-ROMAN	Du lundi au vendredi	7h30-8h30 / 12h00-13h45 16h45-18h30
CRUSNES	Lundi, mardi, jeudi, vendredi	7h30-8h30 / 12h00-14h00 16h30-18h30
ERROUVILLE	Lundi, mardi, jeudi, vendredi	7h30-8h20 / 11h45-13h30 16h45-18h30
LANDRES	Lundi, mardi, jeudi, vendredi	7h30-8h30 / 11h30-13h30 16h30-18h30
MONT-BONVILLERS	Lundi, mardi, jeudi, vendredi	7h30-8h30 / 11h30-13h30 16h30-18h30
	Mercredi	Toute la journée
SERROUVILLE	Lundi, mardi, jeudi, vendredi	7h30-8h30 / 12h00-13h30 16h00-18h30
TRIEUX	Du lundi au vendredi	7h30-8h30 / 12h00-13h45 16h15-18h30

Structure	Jours ouvrés	Horaires
Communauté de Communes Cœur du Pays-Haut Siège : 71 route Briey - 54560 Audun-le-Roman Tél. 03 82 21 59 00 Bureau administratif : 1 Rue du Colonel Fabien 54490 Piennes - Tél. 03 82 21 73 11 coeurdupayshaut.fr www.facebook.com/comcomcoeurdupayshaut	Du lundi au vendredi	8h00-12h00 13h00-17h00
Service Urbanisme CCCPH 1 Rue du Colonel Fabien - 54490 Piennes Privilégiez les RDV au 03 82 21 73 11	Du lundi au vendredi	8h00-12h00 13h00-17h00
Piscine Daniel Mayer Rue de la Mine - 54970 Landres Tél. 03 82 20 51 29	Mardi Mercredi Vendredi Dimanche	16h30-18h30 13h30-16h30 16h30-19h00 8h00-12h00
RAM MAISON DE L'ENFANCE 2, rue du 9 septembre - 54560 Audun-le-Roman Tél. 09 67 42 49 23 relais@coeurdupayshaut.fr www.facebook.com/rpamcoeurdupayshaut/	Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi	14h00-17h30 (rdv) 14h00-17h30(pt) - 14h00-17h30 (rdv) 14h00-17h30 (rdv)

Agenda 2020 : Inaugurations à venir : autopartage, cadastre solaire et éclairage public

La traditionnelle fête interco : en automne la fête du terroir du Cœur du Pays-Haut rassemblera stands de produits locaux, animations pour enfants et adultes, des concerts, la présence d'associations du territoire, des échanges concernant les économies d'énergie et le recyclage...

Une projection locale vous permettra d'assister à la programmation annuelle du fameux **Festival du Film Italien** de Villerupt, suivie d'un repas convivial.

Votre bulletin communautaire évolue. Afin d'en augmenter la fréquence et d'en diminuer les coûts, l'agence Perspectives a livré une charte graphique qui permettra désormais une plus grande autonomie rédactionnelle mais aussi de mise en forme. **Merci à tous ceux qui ont œuvré en ce sens et participé à l'élaboration de ce numéro.**

Journal édité par la
Communauté de Communes Cœur du Pays-Haut
Directeur de publication : Daniel Matergia
Tirage 13 000 exemplaires
Imprim'Vert sur papier certifié PEFC



Communauté de Communes Cœur du Pays-Haut
71 route Briey - 54560 Audun-le-Roman
Tél. 03 82 21 59 00
coeurdupayshaut.fr



Perspectives | 03 828 828 00